



Institute for
Research on
Public Policy

Institut de
recherche
en politiques
publiques

Pour diffusion immédiate – Le 18 juin 2009

COMMUNIQUÉ

Le moment est idéal pour réexaminer les processus de planification budgétaire

Les déficits temporaires sont propices au rajustement des pratiques budgétaires

Montréal – L'approche prudente du gouvernement canadien en matière de planification budgétaire a constitué depuis 15 ans un outil de discipline financière très fructueux, mais elle a aussi créé plusieurs effets indésirables qui ont sapé la crédibilité et l'efficacité du processus budgétaire fédéral, soutient une nouvelle étude de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP).

« Les premiers signes de la crise économique ont balayé les réticences politiques entretenues de longue date à l'égard d'un retour aux déficits, observe l'auteur Mike Joyce. Or la suspension provisoire de "l'ère sans déficit" se prête idéalement au réexamen de notre cadre de planification budgétaire. »

Selon cette étude intitulée « Prudent Budgeting and Budgetary Process Effectiveness in Canada's Federal Government », la prudence sur laquelle repose la planification budgétaire a fortement incité les agents responsables à gérer le risque politique de manquer les cibles budgétaires en intégrant au cadre financier des marges de prudence implicites, qui s'ajoutaient aux marges explicites déjà prévues à chaque budget. Résultat : le gouvernement a constamment dépassé ses cibles budgétaires, ce qui a multiplié l'ampleur et l'incidence des décisions d'allocation prises en cours d'exercice pour dépenser les surplus, tout en entraînant une réduction imprévue de la dette.

Pour Mike Joyce, l'actuel cadre de planification financière a créé trois problèmes significatifs au chapitre du processus budgétaire : 1) Restriction inutile de la gamme des options d'allocation du gouvernement ; 2) Perte de crédibilité des gardiens du budget, avec les conséquences qui s'ensuivent sur la discipline financière ; 3) Réduction de l'influence que peuvent exercer le ministère des Finances, le Parlement et les parties intéressées sur le processus de décision budgétaire.

« Pour redresser la situation, il faut remplacer les cibles budgétaires annuelles par des cibles exprimées en un total cumulé sur une période pluriannuelle, le gouvernement devant profiter de la transition vers un retour à l'équilibre budgétaire pour opérer ce changement, recommande Mike Joyce. Les normes comptables qui ne permettent pas que les surplus soient reportés à un exercice ultérieur doivent aussi être modifiées à la lumière des leçons que nous ont enseignées les effets non voulus d'une budgétisation prudente. »

On peut télécharger sans frais cette étude de Mike Joyce intitulée « Prudent Budgeting and Budgetary Process Effectiveness in Canada's Federal Government » sur le site Web de l'IRPP, au www.irpp.org.

-30-

Pour obtenir plus de détails ou pour solliciter une entrevue, veuillez communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'IRPP @propos par courriel, veuillez vous abonner à son service de distribution au site Web www.irpp.org.

Renseignements : Kate Shingler Tél. : 514-787-0737 Cellulaire : 514-235-8308